MON CALENDRIER DE COLLECTE 2023

BEAUMONT-LA-FERRIÈRE

Les Bertranges
communauté de communes

Éric JACQUET
Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets

La gestion des déchets est aujourd'hui en difficulté sur notre territoire. Mes équipes font le maximum pour limiter l'impact sur votre quotidien suite à des problèmes de personnel et de matériel. Je tiens d'ailleurs à les remercier de faire leur possible pour vous. Comme vous avez pu le constater, cela n'a pas suffi, les services à la demande ont été suspendus pour le moment, des collectes ont été décalées ou non rattrapées.
Nous travaillons activement à **l'amélioration du service** en prenant en compte vos attentes, la réglementation et les conditions de travail du personnel. Un bureau d'études a été missionné pour cela, depuis septembre 2021, afin de nous aider dans cette démarche. Des changements vont s'opérer mais nous prenons le temps de **bien réfléchir à la gestion des déchets de demain.**

La première évolution arrive au **1er janvier 2023** avec l'**extension des consignes** de tri. Une communication spécifique est en action depuis novembre. L'objectif national est de simplifier le geste de tri et donc d'augmenter le captage d'emballages pour développer le recyclage. « Goupitri », notre renard malicieux en est la mascotte. Il vous guidera dans ce changement de consignes qui sera plus facile pour tous.

Mais attention, votre sac ou bac jaune ne devient pas la poubelle unique de votre foyer. Les ordures ménagères vont diminuer peu à peu mais seront toujours présentes avec la litière à chat, les déchets de salle de bain (couches, cotons…), les masques, les mégots…

La réussite de ce nouveau tri dépend de notre engagement à tous !

Un geste de tri simplifié pour plus de ressources naturelles économisées ! Mais n'oubliez pas : « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! »

GESTION DES JOURS FÉRIÉS

La gestion de la collecte des jours est modifiée depuis le 1er novembre 2022. Les collectes ne seront plus rattrapées dans la semaine sauf pour les communes générant de gros tonnages. Nous vous demandons de bien vous référencer à votre calendrier pour 2023.

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

03.86.69.69.06

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiènes corporelle…

EMBALLAGES EN MÉTAL
Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium…

BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
Briques de jus de fruits, briques de lait, boîtes en carton de gâteaux, cartons de pizza…

TOUS LES PAPIERS
Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les dictionnaires…

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Ne pas déposer le verre dans le bac jaune.
- Ne pas imbriquer les emballages.

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
Pots de yaourts, pots de crème, barquettes, boîtes, sacs, sachets, films, suremballages…
Sachets de chips, vaisselle jetable, tubes dentifrice, capsules de café métalliques, plaquettes de médicaments, cubi (plastique et carton séparé), bouchons et couvercles métalliques…

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JE DÉPOSE DANS LE SAC

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE
Lingettes, cotons-tiges, cotons usagés

MASQUES ET GANTS

COUCHES

LITIÈRE

Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables.

Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac d'ordures ménagères.

EMBALLAGES EN VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRE

BOUTEILLES EN VERRE
Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, d'huile de vinaigre…

POTS ET BOCAUX EN VERRE
Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments…

Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le conteneur. Je dépose les bouchons dans le sac jaune.
Inutile de laver les emballages il suffit de bien les vider.

J'EMMÈNE A LA DÉCHÈTERIE : Vaisselle, faïence, porcelaine, pôts de fleurs, ampoules, miroirs…

LES BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES

RESTES DE REPAS

MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVIETTES EN PAPIER

CRUSTACÉS ET COQUILLES

Une question ?
Appelez-nous au
03 86 69 69 06
ou écrivez-nous à
environnement@lesbertranges.fr

Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur www.lesbertranges.fr et sur

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Un doute au moment de trier ? Rendez-vous sur www.goupitri.fr

Les sacs d'ordures ménagères ou jaunes doivent être présentés la veille au soir de la collecte entre 19h00 et 22h00 !

Les déchèteries intercommunales sont fermées les jours fériés !

Déchèterie intercommunale du Champ de La Boëlle :
92 Rue de la Résistance, La Charité-sur-Loire

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	9h00 à 12h00
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Déchèterie intercommunale de Sichamps :
D223, Sichamps

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	Fermée
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Afin de garantir la propreté des abords des déchèteries, merci de bien bâcher ou attacher vos chargements. Cela permet d'éviter l'envol de déchets plastiques ou l'éparpillement des chargements.

Les Bertranges communauté de communes

Trier, c'est bien joué !

MON CALENDRIER DE COLLECTE 2023

● COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ● COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE) (F) JOURS FÉRIÉS

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
						1 (F)
2	3 ● ●	4	5	6	7	8
9	10 ● ●	11	12	13	14	15
16	17 ● ●	18	19	20	21	22
23	24 ● ●	25	26	27	28	29
30	31 ● ●					

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7 ● ●	8	9	10	11	12
13	14 ● ●	15	16	17	18	19
20	21 ● ●	22	23	24	25	26
27	28 ● ●					

MARS

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7 ● ●	8	9	10	11	12
13	14 ● ●	15	16	17	18	19
20	21 ● ●	22	23	24	25	26
27	28 ● ●	29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4 ● ●	5	6	7	8	9 (F)
10 (F)	11 ● ●	12	13	14	15	16
17	18 ● ●	19	20	21	22	23
24	25 ● ●	26	27	28	29	30

MAI

L	M	M	J	V	S	D
1 (F)	2 ● ●	3	4	5	6	7
8 (F)	9 ● ●	10	11	12	13	14
15	16 ● ●	17	18 (F)	19	20	21
22	23 ● ●	24	25	26	27	28
29 (F)	30 ● ●	31				

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6 ● ●	7	8	9	10	11
12	13 ● ●	14	15	16	17	18
19	20 ● ●	21	22	23	24	25
26	27 ● ●	28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4 ● ●	5	6	7	8	9
10	11 ● ●	12	13	14 (F)	15	16
17	18 ● ●	19	20	21	22	23
24	25 ● ●	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
	1 ● ●	2	3	4	5	6
7	8 ● ●	9	10	11	12	13
14	15 (F)	16	17	18	19	20
21	22 ● ●	23	24	25	26	27
28	29 ● ●	30	31			

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5 ● ●	6	7	8	9	10
11	12 ● ●	13	14	15	16	17
18	19 ● ●	20	21	22	23	24
25	26 ● ●	27	28	29	30	

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3 ● ●	4	5	6	7	8
9	10 ● ●	11	12	13	14	15
16	17 ● ●	18	19	20	21	22
23	24 ● ●	25	26	27	28	29
30	31 ● ●					

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1 (F)	2	3	4	5
6	7 ● ●	8	9	10	11 (F)	12
13	14 ● ●	15	16	17	18	19
20	21 ● ●	22	23	24	25	26
27	28 ● ●	29	30			

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5 ● ●	6	7	8	9	10
11	12 ● ●	13	14	15	16	17
18	19 ● ●	20	21	22	23	24
25 (F)	26 ● ●	27	28	29	30	31